

DIPLÔME UNIVERSITAIRE *FISCALITÉ ET COMPTABILITÉ*

DIRECTEUR DE LA FORMATION :

Marc COTTINI,
Maître de conférences HDR de l'Université de Lille

OBJECTIFS :

L'objectif est l'approfondissement des questions de droit fiscal et de comptabilité des entreprises. La formation à vocation pratique est assurée en majeure partie par des professionnels. Elle vise principalement à compléter la formation des étudiants se destinant ou s'intéressant au droit des affaires et des entreprises. Elle permet aux professionnels d'acquérir et de renforcer leurs connaissances comptables et fiscales.

PUBLIC :

La formation s'adresse principalement aux étudiants diplômés de licence en droit ou d'un master 1 qui se destinent à une profession de Juriste d'entreprise ou de juriste fiscaliste. Elle s'adresse également aux professionnels (salariés, professionnels libéraux, particuliers, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi ...) titulaires d'une licence désireux d'approfondir leurs connaissances en comptabilité et fiscalité.

FORMATION OUVERTE EN :

- Formation Initiale (FI)
- Formation Continue (FC)

COMPÉTENCES :

Il s'agit d'acquérir des connaissances et compétences en matière comptable et fiscale. La formation permet de maîtriser les règles de la comptabilité commerciale, de comprendre les différents documents comptables, de passer des écritures comptables, de remplir les déclarations fiscales... Elle permet également de comprendre les relations étroites qu'entretiennent la fiscalité et la comptabilité. Elle offre un approfondissement des règles fiscales de détermination du bénéfice de l'entreprise et de la TVA de l'entreprise. Elle permet enfin de maîtriser les règles déclaratives en matière fiscale.

CONDITIONS D'ACCÈS :

Recrutement sur dossier de candidature :
Il faut être titulaire d'un bac +2 ou justifier d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative en lien avec le domaine de formation.



DIPLÔME UNIVERSITAIRE *FISCALITÉ ET COMPTABILITÉ*

ORGANISATION :

Le DU se déroule sur un an, soit 100 h de cours dont 20 heures de TD.

Les cours se déroulent uniquement en présentiel à Lille, à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de l'Université de Lille.

Le DU n'offre pas la possibilité d'effectuer un stage.

CONDITIONS D'EXAMENS :

Epreuve pratique : Les cours de « comptabilité générale » et de « détermination du bénéfice de l'entreprise » donnent lieu à une épreuve pratique écrite notée respectivement sur 30 et sur 20 points.

Contrôle continu/épreuve écrite ou orale : Les autres cours sont notés sur 10 points. Ils donnent lieu à un contrôle continu ou à une épreuve écrite ou orale.

Les travaux dirigés donnent lieu à un contrôle continu noté sur 10.
Est déclaré admis le candidat qui a obtenu une note supérieure ou égale à 50/100.

(Règlement des études disponible auprès du service Formations Tout au Long de la Vie)

PROGRAMMES DES ENSEIGNEMENTS :

Module 1 : Comptabilité, 50h

- Comptabilité analytique (10 heures)
- Atelier d'écritures comptables (TD 10 heures)
- Comptabilité générale (30 heures)

Module 2 : Droit fiscal, 50h

- Taxe sur la valeur ajoutée (10 heures)
- Atelier de déclarations fiscales (TD 10 heures)
- Détermination du bénéfice fiscal (20 heures)
- Aspects du contrôle fiscal (10 heures)

DIPLÔME UNIVERSITAIRE FISCALITÉ ET COMPTABILITÉ

INFORMATIONS PRATIQUES :

→ *Pour candidater en ligne :*

Du 10 juin au 10 juillet 2025.
Du 21 août au 07 septembre 2025.

➤ <https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>

Puis « Candidater dans une formation hors LMD ».

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

➤ <https://www.univ-lille.fr/formations>
➤ <https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formations>

→ *Coût de la formation :*

Étudiants déjà inscrits sous le statut de la formation initiale (FI) : 900€

Autres publics : 1 800€

Le nombre de places est limité.

Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements.

→ *Calendrier :*

Enseignements d'octobre à juin, le jeudi.

Examens juin-juillet

2^{de} session d'examens en septembre

→ *Lieu de la formation :*

Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille

→ *Contact :*

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)
Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales
1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille
Tél. +33 (0)3 20 90 74 62
du-fsjps@univ-lille.fr

